



Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

8643^e séance

Jeudi 17 octobre 2019, à 15 heures

New York

Provisoire

Président : M. Matjila (Afrique du Sud)

Membres :

Allemagne	M. Schulz
Belgique	M ^{me} Van Vlierberge
Chine	M. Yao Shaojun
Côte d'Ivoire	M. Bieke
États-Unis d'Amérique	M. Cohen
Fédération de Russie	M. Repkin
France	M ^{me} Gueguen
Guinée équatoriale	M ^{me} Mele Colifa
Indonésie	M. Soemirat
Koweït	M. Alotaibi
Pérou	M. Ugarelli
Pologne	M ^{me} Wronecka
République dominicaine	M ^{me} Morrison González
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Allen

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport spécial du Président de la Commission de l'Union africaine et du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (S/2019/816)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport spécial du Président de la Commission de l'Union africaine et du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (S/2019/816)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2019/816, qui contient le rapport spécial du Président de la Commission de l'Union africaine et du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour.

Je donne maintenant la parole à M. Lacroix.

M. Lacroix (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner la possibilité de faire un exposé au Conseil de sécurité, conformément à la résolution 2479 (2019).

Je reviens tout juste du Soudan, où je me suis rendu avec le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, Smaïl Chergui, du 7 au 10 octobre. Au cours de notre visite, nous avons rencontré le Premier Ministre soudanais Abdalla Hamdok, le Vice-Président du Conseil souverain, le général Mohamed Hamdan Dagalo, ainsi que des diplomates et des hauts fonctionnaires aux niveaux central et local, notamment le wali par intérim du Darfour septentrional, lors d'une visite sur le terrain d'une journée à El-Fasher. Nous avons également tenu, le 7 octobre, la vingt-septième réunion du Mécanisme tripartite sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), aux côtés de hauts représentants du Ministère soudanais

des affaires étrangères. Nous nous sommes par ailleurs entretenus avec le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine le 10 octobre, à Addis-Abeba. Je partagerai dans un instant mes impressions sur cette visite conjointe.

Depuis mon dernier exposé sur la situation au Darfour le 26 août (voir S/PV.8603), des avancées remarquables ont eu lieu au Soudan. Le 8 septembre, un nouveau gouvernement dirigé par le Premier Ministre Abdalla Hamdok a prêté serment. Quatre de ses membres sont des femmes, notamment la Ministre des affaires étrangères. Le Premier Ministre Hamdok a rapidement énoncé les priorités de son gouvernement, qui portent essentiellement sur la réalisation d'une paix durable et globale dans tout le Soudan et sur le redressement économique dont le pays a besoin de toute urgence, notamment à la réunion de haut niveau sur le Soudan qu'il a coprésidée le 27 septembre, à New York, avec le Secrétaire général et le Président de la Commission de l'Union africaine.

Conformément aux priorités définies dans la Déclaration constitutionnelle, signée le 17 août, notamment la nécessité urgente de mettre fin aux conflits au Soudan, le Conseil souverain et un certain nombre de groupes armés, dont plusieurs groupes du Darfour, ont signé, le 11 septembre, sous les auspices du Président sud-soudanais Salva Kiir Mayardit, la Déclaration de Djouba sur les mesures de confiance en prévision des négociations. Cette déclaration constitue une feuille de route et un accord de renforcement de la confiance en vue du processus de paix au titre duquel les parties sont convenues, entre autres mesures, d'un cessez-le-feu, de l'ouverture de couloirs humanitaires, de la libération de prisonniers de guerre, de la levée des interdictions de voyager visant les dirigeants des mouvements, et de la création d'un comité préparatoire des négociations de paix. Comme le Conseil le sait, les négociations ont commencé le 14 octobre à Djouba, le but étant de parvenir à un accord de paix le 14 décembre au plus tard. Il convient de noter que pour la première fois dans l'histoire récente du Soudan ce processus devrait être largement ouvert, pour inclure presque tous les groupes armés.

Le 16 octobre, les négociations ont été suspendues pendant 24 heures après que la faction Abdul Aziz al-Hilu du Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord ait suspendu sa participation, accusant le Gouvernement d'avoir violé la cessation des hostilités à Khor Waral, dans le Kordofan méridional. Les autorités ont indiqué

que ces affrontements impliquaient des pasteurs et des marchands, et ont condamné ces incidents. En outre, le chef du Conseil souverain, le général al-Burhan, a promulgué un décret annonçant l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu sur l'ensemble du territoire nationale le même jour.

Même si on sait pas encore quel sera l'impact de ces pourparlers sur le terrain, la situation générale en matière de sécurité au Darfour est restée sans grand changement depuis mon dernier exposé, malgré plusieurs incidents signalés dans le rapport dont est saisi le Conseil (S/2019/816). Toutefois, la Mission a constaté que le fait que les autorités aient progressivement porté leur attention sur les problèmes de sécurité à Khartoum a contribué à réduire l'efficacité des institutions de sécurité dans les États du Darfour, où le nombre d'actes criminels a augmenté, en particulier dans les camps de déplacés. En outre, le nombre de champs détruits et d'occupations illégales de terres dans diverses parties du Darfour a augmenté par rapport à la même période de l'an dernier. Entre-temps, les affrontements armés intermittents entre les forces gouvernementales et l'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid (ALS-AW), se sont poursuivis dans le Jebel Marra, le mouvement prenant pour cibles les positions des forces armées soudanaises aux environs de Golo.

La situation humanitaire continue d'être caractérisée par les tendances constatées dans notre rapport spécial du 30 mai (S/2019/445). Depuis lors, les combats intercommunautaires et les affrontements entre les forces de sécurité et l'ALS-AW ont entraîné d'autres déplacements de populations. À la fin d'août 2019, au plus fort de la période de soudure, plus de 1,8 million de personnes avaient atteint les niveaux d'insécurité alimentaire de la phase 3 ou de la phase 4 au Darfour central, au Darfour oriental, au Darfour septentrional et au Darfour méridional. Cela représente 17 à 24 % de la population, selon l'État concerné, contre 14 % de la population totale du Soudan. Dans l'intervalle, la situation humanitaire générale est en train de s'aggraver, la crise économique accentuant l'impact du conflit, de l'instabilité politique, des catastrophes naturelles et des épidémies. Selon les estimations, plus de 8 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire ou de protection.

La Mission a continué de mettre en œuvre son mandat, notamment en matière de protection des civils. Malgré les obstacles rencontrés, la MINUAD a poursuivi sa transition, en menant avec l'équipe de pays

des Nations Unies les activités de programme conjointes prévues dans le cadre de ses fonctions de liaison avec quatre États du Darfour. Les fonctions de liaison avec les États ont contribué à renforcer la présence et les opérations de l'équipe de pays des Nations Unies au Darfour, par exemple au Darfour oriental où neuf organismes, fonds et programmes opèrent actuellement, contre cinq avant janvier. L'extension des fonctions de liaison au Jebel Marra doit commencer en janvier 2020, même si les problèmes de sécurité et la présence limitée de l'équipe de pays des Nations Unies dans cette région continuent de freiner le processus d'expansion dans le secteur.

Je voudrais maintenant parler brièvement de la visite que moi et le Commissaire Chergui venons d'achever, qui a nous a permis d'évaluer les progrès faits dans la transition du maintien de la paix à la consolidation de la paix au Darfour à la lumière des derniers faits survenus et en prévision du retrait de la MINUAD. Nous nous sommes entretenus avec nos interlocuteurs soudanais des difficultés rencontrées par les institutions publiques s'agissant d'assumer les responsabilités clés confiées jusque là à la MINUAD, notamment la protection des civils et la sécurité. Nous avons aussi évoqué les perspectives d'une coopération à long terme entre l'Union africaine et l'ONU après le départ de la MINUAD.

Lors de notre rencontre avec le Premier Ministre Hamdok, ce dernier a insisté sur le fait que la transition du maintien de la paix à la consolidation de la paix au Darfour devait être bien échelonnée et conforme aux priorités et aux échéances arrêtées par le Gouvernement, et qu'il faudra tenir compte des pourparlers en cours au moment de définir les prochaines étapes. Il a indiqué que cette demande était basée sur les préoccupations exprimées par les groupes armés au cours de leurs consultations avec le Gouvernement soudanais, qui ont abouti à l'adoption, le 11 septembre, de la Déclaration de Djouba. À cet égard, les membres du Conseil de sécurité se souviendront que parmi l'ensemble rationalisé d'objectifs établis dans le cadre de l'examen stratégique conjoint Union africaine–Nations Unies de la MINUAD au début de l'année et présenté dans le rapport conjoint du Président de la Commission de l'Union africaine et du Secrétaire général de l'ONU du 30 mai, il a été spécifiquement indiqué qu'il importait de reprendre les pourparlers de paix en vue d'instaurer une paix globale partout au Darfour afin de créer les conditions propices à une stratégie de sortie réussie de la MINUAD.

Au cours de nos rencontres, les responsables gouvernementaux ont particulièrement insisté sur la nécessité pour la communauté internationale d'appuyer sans équivoque le nouvel élan en faveur de la paix au Darfour et dans les deux zones, imprimé par les pourparlers en cours à Djouba. À cet égard, nos interlocuteurs ont déploré le fait que malgré l'initiative du Premier Ministre Hamdok de rencontrer Abdul Wahid al-Nur, de l'ALS-AW, à Paris le 30 septembre, ce dernier continue de rejeter le processus de transition et le nouveau Gouvernement et refuse toujours de se joindre au processus de pourparlers de paix. À notre avis, il faut tout mettre en œuvre pour bien faire comprendre à tous les groupes concernés qu'il est impératif de mettre à profit cet élan en faveur de la paix.

Pour ce qui est de la voie à suivre, le Gouvernement a demandé plus de temps pour formuler ses besoins concernant un mécanisme successeur de la MINUAD, ce qui fait que nous ne pouvons pas pour l'instant répondre à la demande du Conseil de sécurité de lui présenter des options à cet égard. Toutefois, à la 27^e réunion du Mécanisme de coordination tripartite sur la MINUAD tenue à Khartoum le 7 octobre, nous avons créé une équipe spéciale conjointe chargée de mettre au point des options concernant l'éventuel mécanisme successeur, qui seront présentées en décembre prochain dans le rapport d'étape aux deux Conseils. Il convient de signaler que durant nos consultations avec les autorités soudanaises, nous avons souligné l'importance pour toute présence qui succédera à la MINUAD d'être guidée par les priorités arrêtées par le Gouvernement afin de lui permettre de s'approprier pleinement cet éventuel partenariat futur en faveur de la consolidation de la paix au Soudan. Conformément à la stratégie politique énoncée dans le rapport dont est saisi le Conseil, nous avons mis l'accent, lors de nos réunions à Khartoum, sur l'engagement de l'Union africaine et de l'ONU à appuyer activement les pourparlers en cours afin de veiller à ce que le processus de paix reste ouvert à tous les groupes armés présents au Darfour et dans les deux zones.

Dans la résolution 2479 (2019), le Conseil de sécurité a demandé au Président de la Commission de l'Union africaine et au Secrétaire général de lui faire des recommandations sur la conduite à suivre au sujet de la réduction des effectifs de la MINUAD. À la lumière de l'évolution récente de la situation sur le terrain, le rapport présente deux options au Conseil de sécurité pour examen. La première, conformément au communiqué du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine en date du 13 juin, nous proposons de

procéder à un rééquilibrage géographique de la présence de la MINUAD, en la concentrant dans cinq bases d'opérations situées essentiellement dans le centre du Jebel Marra où des éléments armés sont encore actifs, contre 13 bases actuellement. Cette option tient compte de l'évolution du conflit au cours de l'année écoulée, tel que présenté dans le rapport du 30 mai, et accorde la priorité aux sites qui n'ont connu aucun incident de sécurité majeur au cours de la période considérée. Par conséquent, pour une période initiale de six mois, qui est la durée prévue des pourparlers, l'effectif maximum autorisé du personnel en tenue de la MINUAD resterait inchangé. Comme indiqué dans le rapport spécial de mai, tandis que la composante militaire sera renforcée dans un nombre moindre de bases, la Mission maintiendrait des capacités suffisantes de réserve pour intervenir dans des situations d'urgence dans des zones d'où la MINUAD se sera retirée, notamment pour assurer la protection physique des civils. Selon une seconde option, le retrait de la MINUAD se déroulerait comme indiqué dans notre précédent rapport et serait achevé à la fin de juin 2020.

Dans les deux options, au cours de la dernière réunion du Mécanisme tripartite, nous sommes convenus avec le Gouvernement qu'après leur fermeture, les bases d'opérations seraient remises aux autorités de transition à des fins civiles, conformément aux dispositions réglementaires applicables de l'ONU et selon le plan de transfert échelonné déjà élaboré par la MINUAD et le Gouvernement. L'ONU maintiendrait aussi une présence dans les zones évacuées au moyen des fonctions de liaison avec les États, qui seraient établies pour permettre à la MINUAD, à l'équipe de pays des Nations Unies et aux institutions gouvernementales soudanaises de mener des activités conjointes en appui à l'état de droit, aux droits de l'homme et à des solutions durables pour les déplacés et les communautés locales.

Je voudrais toutefois indiquer que sur la base de nos échanges avec de nombreux acteurs sur le terrain et des consultations que nous avons menées la semaine dernière avec le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, notre recommandation serait d'adopter une approche qui ferait concorder la prochaine phase de la transition du maintien de la paix à la consolidation de la paix au Darfour avec le rythme des pourparlers de paix à Djouba. Par conséquent, la première option serait plus conforme à cette approche. Cela est également conforme au communiqué du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine du 10 octobre, qui souligne

la nécessité du retrait de la Mission pour tenir compte des progrès réalisés dans le processus de paix.

Dans les mois à venir, notre stratégie d'appui aux efforts déployés par le Gouvernement pour parvenir à une paix globale exigera également d'adapter les priorités de la MINUAD afin de mettre l'accent sur l'appui au processus de paix, aux tâches liées à la mise en œuvre de l'accord de paix, à la commission de paix et au renforcement des fonctions de liaison avec les États et leur extension dans le Jebel Marra.

Je voudrais terminer en me faisant l'écho d'un message clef que nous avons entendu à maintes reprises au cours de notre visite. Une consolidation effective de la paix au Darfour et dans l'ensemble du Soudan ne peut être réalisée sans progrès tangibles sur le front de la reprise économique. Toutefois, de l'avis général, la mobilisation des ressources demeure un défi majeur qui pourrait compromettre les progrès réalisés jusqu'ici par les dirigeants et le peuple soudanais sur la voie de la stabilité politique et économique. À cet égard, le Secrétaire général a lancé un appel pressant en faveur de la levée de toutes les sanctions économiques et financières à l'encontre du Soudan et de la radiation du Soudan de la liste des pays qui soutiennent le terrorisme. Le système des Nations Unies s'emploie activement, avec ses partenaires soudanais, à trouver une solution à certains des problèmes économiques les plus urgents auxquels le pays est confronté.

Le Soudan se trouve à un tournant historique. Nous avons une occasion extraordinaire d'aider les autorités à mettre un terme aux conflits qui sévissent dans le pays depuis des années. Nous sommes résolus à faire tout notre possible pour accompagner le Gouvernement, en respectant sa vision et son rythme, dans l'édification d'une paix durable et inclusive au Darfour et dans l'ensemble du Soudan. J'espère que nous pourrions compter sur le soutien du Conseil dans cette entreprise cruciale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Lacroix de son exposé.

Il pense que les membres du Conseil ont remarqué les verres vides devant eux lorsqu'ils sont arrivés, contrairement à ce matin. Il y aura de l'eau dans les verres très bientôt, une fois que la situation sera revenue à la normale.

Il donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

M. Allen (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je suppose, Monsieur le Président, que vous partagez votre eau avec tous les membres du Conseil de sécurité qui en ont besoin.

Je remercie le Secrétaire général adjoint Lacroix de son exposé. Je salue également la présence de l'Ambassadeur du Soudan. Le Secrétaire général adjoint a parlé de certains des changements remarquables survenus depuis la dernière séance du Conseil consacrée au Soudan (S/PV.8603). J'en ajouterais un, à savoir l'occasion qui nous a été donnée d'entendre le Premier Ministre Hamdok pendant la semaine de réunions de haut niveau de l'Assemblée générale. Je pense qu'il a beaucoup impressionné toutes celles et tous ceux d'entre nous qui l'ont rencontré et qui ont écouté ce qu'il avait à dire. Selon moi, il n'y a pas de meilleure illustration du changement qui s'est opéré au Soudan au cours des derniers mois que cette intervention. Je félicite et salue à nouveau le peuple soudanais pour le courage dont il a fait preuve en choisissant la voie qu'il suit actuellement. Je suis sûr que la tâche ne sera pas toujours facile, mais nous, et d'autres, sommes là pour le soutenir.

Comme l'a indiqué le Secrétaire général adjoint Lacroix, nous continuons de constater une évolution positive de la situation au Soudan à mesure que le Gouvernement civil avance dans la mise en œuvre de la Déclaration constitutionnelle. Comme lui, je tiens à saluer la nomination de femmes à des postes clefs au sein du nouveau Gouvernement ainsi que l'accord historique portant sur l'ouverture au Soudan d'un bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

Mais comme on nous l'a demandé, nous devons tous appuyer sans équivoque la nouvelle dynamique qui sous-tend les pourparlers de paix, comme l'a dit M. Lacroix. Du point de vue du Royaume-Uni, le début de ces pourparlers de paix entre le Gouvernement et les mouvements armés – le travail accompli à Djouba – est particulièrement important. C'est pourquoi nous encourageons toutes les parties, en particulier les mouvements armés, à engager immédiatement et sans conditions préalables des négociations constructives, afin qu'un accord de paix global, juste et inclusif puisse enfin être conclu. Je voudrais également dire combien nous nous félicitons de la décision d'éliminer les obstacles bureaucratiques imposés aux acteurs humanitaires, et j'espère que cette décision sera pleinement mise en œuvre afin de permettre un accès humanitaire sans entraves dans tout le Darfour et partout où cela est nécessaire au Soudan.

S'agissant de la situation sur le terrain, en dépit des éléments positifs dont nous avons pris connaissance aujourd'hui, nous ne pouvons passer sous silence le fait qu'au Darfour, la situation sécuritaire, humanitaire et des droits de l'homme demeure instable. Nous demeurons préoccupés par les lacunes mentionnées par M. Lacroix, à savoir l'augmentation des conflits intercommunautaires et de la criminalité, la poursuite des déplacements de civils et les violations des droits de l'homme et les atteintes à ces droits, qui sont tous documentées dans le rapport spécial du Président de la Commission de l'Union africaine et du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (S/2019/816). Le Conseil, l'ONU, l'Union africaine et, plus important encore, le Gouvernement soudanais devront examiner sérieusement les moyens de relever ces défis persistants afin d'éviter qu'ils ne compromettent la transition vers la consolidation de la paix.

En ce qui concerne le mandat de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), je voudrais tout d'abord dire que le Royaume-Uni tient absolument à ce que soit conduite une transition efficace et responsable du maintien de la paix à la consolidation de la paix. Comme je l'ai déjà dit, nous sommes extrêmement optimistes sur ce point et sur les possibilités offertes par le nouveau Gouvernement civil et les perspectives d'un accord de paix global non seulement au Darfour mais aussi dans d'autres régions.

Il s'agit d'une situation complexe dont les causes profondes ne sont toujours pas résolues. Je pense que nous tiendrons des consultations plus approfondies sur le mandat de la MINUAD, mais je voudrais simplement dire ici que le Royaume-Uni sera guidé par l'accent que le Gouvernement soudanais a mis sur l'importance de ne pas créer un vide sécuritaire pendant les efforts de paix en cours. Je prends note du communiqué de l'Union africaine dans ce contexte. Nous sommes convaincus que le retrait de la MINUAD en cette période critique créerait un tel vide et éliminerait un élément clef de l'appui international au processus de paix.

En ce qui concerne le suivi que le Secrétaire général adjoint a également évoqué, je pense qu'il est vraiment important, comme il l'a dit, que les priorités en la matière soient alignées sur celles du Gouvernement, et nous pensons qu'il est important d'assurer un appui continu au Darfour. Nous devons donner au Gouvernement le temps d'examiner les options qu'il souhaite pour l'aide et la coopération internationales futures.

Je terminerai en saluant simplement l'engagement pris par l'ONU et l'Union africaine – comme tout le monde l'a déjà fait, je crois, et comme le Royaume-Uni l'a certainement fait – de collaborer activement avec le Gouvernement au cours des prochains mois sur les options pour une présence de suivi. Nous attendons avec impatience de les recevoir, en décembre si je ne me trompe, et de faire des progrès dans la transition du maintien de la paix à la consolidation de la paix. Nous appuyons tous le peuple et le Gouvernement soudanais à ce stade.

M. Schulz (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général adjoint Jean-Pierre Lacroix et saluer la présence de l'Ambassadeur du Soudan. Il va sans dire que nous écouterons très attentivement la manière dont le Gouvernement soudanais souhaite faire avancer la question à l'examen aujourd'hui.

Comme beaucoup d'entre nous, la délégation allemande a été extrêmement impressionnée par la manière dont la délégation soudanaise, dirigée par le Premier Ministre Hamdok, a précisé sa vision d'un nouveau Soudan durant la semaine de réunions de haut niveau. Le Ministre des affaires étrangères de notre pays, S. E. M. Heiko Maas, l'a exprimé à la réunion de haut niveau sur le Soudan, lorsqu'il a offert l'appui total et concret de l'Allemagne au Gouvernement de transition et au peuple soudanais. Je pense que le Conseil de sécurité doit se poser précisément la question de savoir comment nous pouvons appuyer au mieux la vision soudanaise de la paix. Comment pouvons-nous contribuer à mettre en œuvre la priorité que le Gouvernement de transition attache à mettre fin aux conflits dans le pays, comme le Premier Ministre Hamdok l'a clairement indiqué dans l'accord constitutionnel et l'a exprimé de manière convaincante ici à New York?

Un outil important du Conseil est l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), et il est clair pour nous, en tant que corédacteur, que nous, les membres du Conseil, devons assumer nos responsabilités en œuvrant à la réalisation de deux objectifs concernant la MINUAD.

Premièrement, à court terme, nous devons fournir les meilleurs efforts de stabilisation au Darfour et assurer un appui spécialisé immédiat aux pourparlers de paix en cours. Nous devons garantir l'investissement de la MINUAD dans la paix et la stabilité au Darfour – un investissement qui est plus urgent que jamais en cette période décisive pour l'avenir du Soudan. Comme

vient de nous le dire le Secrétaire général adjoint Jean-Pierre Lacroix, c'est un aspect qui a été récemment mis en évidence par le Premier Ministre Hamdok lors de la récente visite de l'Union africaine et de l'ONU au Soudan.

Deuxièmement, à moyen terme, nous devrions fournir un dispositif d'appui adapté et conjoint ONU-Union africaine qui aide le Gouvernement à instaurer une paix durable au Darfour et au-delà. C'est pourquoi nous pensons que nous ne devons pas compromettre la capacité de la MINUAD à appuyer le processus de paix en demandant à la mission de mettre l'accent sur la réduction de ses effectifs. La prorogation de la MINUAD, comme le Secrétaire général de l'ONU et le Président de la Commission de l'Union africaine l'ont suggéré dans leur rapport (S/2019/816), serait, à notre avis, la voie prudente à suivre. Cela permettrait de répondre au besoin constant de stabilisation au Darfour et de maintenir l'engagement international à un moment aussi crucial, pendant que les pourparlers de paix se tiennent, et permettrait au Représentant spécial conjoint et à son équipe d'apporter un appui continu et ininterrompu à la médiation en cours.

Si nous prenons au sérieux les engagements que nous avons pris pour améliorer le maintien de la paix, nous ne devons pas mettre fin à une mission de maintien de la paix au moment précis où les pourparlers de paix viennent d'être relancés, d'autant plus que ces derniers ont le potentiel de mettre fin à un conflit vieux de plusieurs décennies. Prendre aujourd'hui une décision qui perturberait le fonctionnement de la MINUAD annulerait notre engagement commun en faveur de la primauté d'une solution politique.

Dans le même temps, nous pensons que le Conseil devrait encourager l'ONU et l'Union africaine à poursuivre leur dialogue avec le Gouvernement soudanais au sujet d'une mission de suivi qui prendrait le relais de la MINUAD. Une telle mission devrait, à notre avis, refléter la priorité que le Gouvernement accorde à la consolidation de la paix, à la réconciliation et à la lutte contre les causes profondes des conflits.

Mme Gueguen (France) : Je tiens moi aussi à remercier chaleureusement le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, M. Jean-Pierre Lacroix, pour son intervention sur les évolutions importantes qu'a connues le Soudan dans les dernières semaines, et je salue également l'Ambassadeur du Soudan et sa délégation qui incarnent le nouveau visage de ce pays que nous voulons appuyer.

Ceci me conduit au premier message que je voulais souligner, c'est qu'il faut soutenir la transition soudanaise, c'est une évidence. Nous souhaitons que la transition soit un succès afin de répondre aux attentes légitimes de la population soudanaise. Cette transition réussira si elle parvient à mener à bien les deux priorités fixées par le Premier Ministre Abdalla Hamdok : faire la paix et relancer l'économie. Nous devons pleinement nous mobiliser pour aider le Gouvernement soudanais à réussir dans ces deux domaines.

Le Président de la République française a assuré au Premier Ministre soudanais, M. Hamdok, qui s'est rendu en France à la fin du mois dernier, que nous étions déterminés à accompagner le Soudan dans ce moment crucial de son histoire. La France va ainsi fournir un soutien économique de 60 millions d'euros pour la période de transition. Nous souhaitons aussi accélérer le traitement de la dette extérieure soudanaise et nous accueillerons, en France, une conférence des bailleurs. Il est enfin indispensable de retirer le Soudan de la liste des États soutenant le terrorisme.

Par ailleurs, nous invitons l'ensemble des groupes rebelles à prendre part aux discussions de paix qui ont débuté à Djouba, il y a trois jours, le 14 octobre. Et c'est dans cet esprit que nous avons facilité une rencontre entre le Premier Ministre soudanais et Abdul Wahid al-Nur, le 29 septembre dernier, à Paris. Nous saluons enfin la signature entre le Haut-Commissariat aux droits de l'homme et les autorités soudanaises d'un accord qui permettra l'ouverture de plusieurs bureaux au Soudan, et notamment au Darfour. C'est une étape importante pour le renforcement de l'état de droit au Soudan. Nous soutenons les efforts des autorités soudanaises en matière de promotion des droits de l'homme, d'accès à la justice et de lutte contre l'impunité et nous les appelons à cet égard à ouvrir un nouveau chapitre dans leurs relations avec la Cour pénale internationale et à coopérer avec la Procureure, M^{me} Fatou Bensouda.

Dans ce contexte, et c'est le deuxième message que je voudrais souligner aujourd'hui, afin d'accompagner au mieux le processus de paix au Soudan, il est souhaitable, comme mes collègues du Royaume-Uni et d'Allemagne viennent de l'indiquer, de ne pas précipiter le départ de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD).

La France prend note de l'appel des autorités soudanaises à ne pas créer de vide sécuritaire au Darfour pendant les négociations de paix et elles ont également demandé aux partenaires internationaux d'accompagner

le processus de paix, puis la mise en œuvre de l'accord. Et, dans ce contexte, nous considérons que la recommandation du Secrétaire général et du Président de la Commission de l'Union africaine de maintenir, pour six mois, les effectifs de la MINUAD, est pleinement justifiée. En effet, le désengagement de la MINUAD au beau milieu des négociations risquerait de fragiliser le processus de paix.

Nous soutenons également la recommandation de recentrer le mandat de la mission sur le processus de paix et sur les fonctions de liaison avec l'État. Mais, la protection des civils et le soutien à l'acheminement de l'aide humanitaire doivent rester aussi des missions prioritaires pour la MINUAD, jusqu'à la fin de son mandat.

Et enfin, ceci sera mon troisième et dernier message, nous sommes favorables à un mécanisme de suivi ambitieux après le départ de la MINUAD. Nous devons continuer d'accompagner et de consolider la paix au Darfour après le départ des Casques bleus, comme cela a été le cas dans d'autres pays. Nous comprenons bien que les autorités soudanaises ont besoin de plus de temps pour déterminer leurs attentes concernant le mécanisme de suivi et nous espérons que la structure tripartite pourra faire des recommandations plus précises au Conseil de sécurité au mois de décembre, comme cela a été annoncé.

Par ailleurs, nous saluons les recommandations du Secrétaire général et du Président de la Commission de l'Union africaine concernant la stratégie politique de l'ONU et de l'Union africaine au Soudan. Nous considérons aussi que l'ONU et l'Union africaine pourraient accompagner le processus de négociation, mais aussi la mise en œuvre de l'accord, notamment des arrangements sécuritaires et la recherche de solutions sûres, dignes et durables pour les déplacés et les réfugiés.

Enfin, l'appui de l'ONU et de l'Union africaine à l'élaboration d'une nouvelle Constitution et à la préparation des élections serait tout à fait pertinent également.

M. Cohen (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint M. Lacroix de son exposé.

Nous félicitons le peuple soudanais des efforts qu'il continue de déployer pour trouver des solutions politiques à ses problèmes de gouvernance et pour mettre en place un gouvernement de transition dirigé par des civils. Ce n'est pas une tâche facile, mais c'est l'action à

mener. Nous reconnaissons également le rôle important que l'ONU, l'Union africaine, l'Éthiopie et d'autres partenaires internationaux ont joué pour favoriser une transition stable au Soudan.

L'accord de transition récemment conclu jette les bases d'un régime civil et démocratique et ouvre la voie à l'organisation des élections en temps voulu. Ces engagements sont tous positifs et nous espérons qu'ils seront totalement respectés. En outre, nous nous félicitons de ce que le Premier Ministre Hamdok ait mis l'accent sur l'inclusion des femmes dans toutes les structures du pouvoir du nouveau Gouvernement. Nous encourageons le Premier Ministre à s'assurer que les femmes participent pleinement, réellement et efficacement à toutes les étapes de la transition politique du Soudan. Il est également encourageant d'apprendre la création d'un comité national indépendant chargé de mener une enquête approfondie sur la violente répression des manifestants pacifiques qui a eu lieu à Khartoum le 3 juin.

Toutefois, malgré l'espoir que la communauté internationale nourrit à l'égard du Gouvernement de transition, nous sommes profondément préoccupés par les informations figurant dans le rapport du Secrétaire général (S/2019/816) faisant état d'une augmentation des actes criminels, de déplacements internes et d'enlèvements, notamment de membres d'organisations non gouvernementales au Darfour. Ces incidents compromettent les progrès vers la paix et réduisent l'espoir que le peuple soudanais aurait de vaquer à ses occupations quotidiennes sans crainte.

Il était particulièrement démoralisant de lire dans le rapport que les enfants continuent de subir des violations. Le rapport fait état de 84 enfants ayant été victimes de « violations graves » en seulement quatre mois, dont 35 cas de meurtre ou de mutilation. C'est déplorable. Comme nous le savons tous, l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) joue un rôle crucial dans la vérification de ce type de violations des droits de l'homme au Darfour. Donc, si ces atrocités se produisent lorsque la MINUAD est présente, que se passera-t-il une fois qu'elle se sera retirée?

C'est pourquoi, compte tenu de l'expiration imminente du mandat de la MINUAD fin octobre, il importe au plus haut point que le Gouvernement de transition informe rapidement le Secrétaire général de ses priorités concernant la prorogation du mandat. Il est également très important que les

forces gouvernementales cessent d'utiliser les bases opérationnelles de la MINUAD. Nous exhortons vivement les Forces d'appui rapide à transférer toutes les anciennes bases opérationnelles de la MINUAD aux institutions communautaires.

Par ailleurs, après avoir lu le rapport, mon gouvernement insiste encore plus fortement pour que le processus de paix, la mission de la MINUAD et tout mécanisme de suivi éventuel tiennent compte des questions de genre dans l'analyse et l'atténuation des conflits.

Enfin, nous appelons toutes les parties à garantir un accès humanitaire sans entrave aux populations vulnérables et à respecter le droit international humanitaire. Nous encourageons le Gouvernement de transition à collaborer avec ses partenaires des Nations Unies, les acteurs humanitaires et les communautés touchées pour trouver des solutions durables en faveur des Soudanais déplacés.

Il existe un chemin viable vers une paix durable au Soudan, même si le fait qu'il n'ait pas été rigoureusement suivi nous préoccupe. Aussi longtemps que toutes les parties resteront déterminées à faire ce qui s'impose, nous avons bon espoir qu'elles parviendront à une destination plus sûre et meilleure.

M^{me} Wroniecka (Pologne) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint, M. Lacroix, de son exposé très instructif. Je salue la présence de l'Ambassadeur du Soudan parmi nous aujourd'hui.

Je souhaite en premier lieu féliciter les autorités de transition soudanaises de leurs efforts continus et de leur détermination à régler les multiples problèmes auxquels est confronté le pays. La Pologne continue de croire que les changements politiques au Soudan offrent une occasion exceptionnelle et historique de procéder à une transition véritable et sans exclusive sous la supervision d'acteurs civils ainsi que de répondre aux aspirations du peuple soudanais à la paix et à la prospérité. Nous constatons que les nouvelles dynamiques politiques au Soudan ont déjà permis de donner un nouvel élan au processus de paix au Darfour. Dans ce contexte, nous saluons la signature de la Déclaration de Djouba sur les mesures de confiance en prévision des négociations, qui crée le cadre nécessaire pour éliminer les facteurs de conflit restants au Darfour, et nous félicitons les autorités de transition du rôle déterminant qu'elles ont joué en établissant des contacts

avec tous les groupes armés. Nous appelons tous les groupes et mouvements d'opposition armée au Darfour à participer aux négociations avec les nouvelles autorités soudanaises et à saisir cette occasion pour contribuer à une évolution positive et au rétablissement d'une paix globale au Darfour.

En dépit de ces évolutions positives, de nombreux problèmes persistent au Darfour. La situation humanitaire et des droits de l'homme reste une source de préoccupation du fait des entraves à l'acheminement de l'aide humanitaire aux personnes déplacées et de la violence persistante contre les civils, y compris la violence sexuelle. Les conditions de sécurité restent stables mais fragiles, avec des incidents entre les forces de sécurité, les mouvements armés et les civils, des tensions intercommunautaires et une poussée de la criminalité. Du fait de l'absence d'institutions nationales efficaces et de bonne gouvernance, les auteurs de crimes et de violations restent impunis. La situation au Darfour est étroitement liée au processus politique en cours au Soudan. C'est pourquoi, à l'approche du renouvellement du mandat de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), il est impératif, au moment où nous réfléchissons à l'avenir de la mission, de prendre en compte l'évolution du processus politique national ainsi que le processus de paix au Darfour.

La Pologne attend avec intérêt les consultations sur le nouveau projet de résolution. Nous sommes disposés à examiner les options concernant l'avenir de la MINUAD suggérées dans le dernier rapport spécial du Président de la Commission de l'Union africaine et du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (S/2019/816), tout en veillant à ce que le nouveau mandat permette à la mission d'appuyer le processus de paix ainsi que la mise en œuvre de l'accord de paix qui doit être signé d'ici la fin de l'année.

M. Yao Shaojun (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine remercie le Secrétaire général adjoint, M. Lacroix, de son exposé. Nous saluons également la présence ici aujourd'hui du Représentant permanent du Soudan.

Actuellement, la situation au Darfour est dans l'ensemble stable, et l'amélioration de la situation humanitaire se poursuit. Grâce aux bons offices du Président Kiir du Soudan du Sud, le Gouvernement soudanais de transition et le Front révolutionnaire soudanais, ainsi que d'autres groupes, ont lancé des négociations officielles le 14 octobre en vue de parvenir à un accord de paix final d'ici au 14 décembre. La Chine salue ces efforts et félicite le Soudan du Sud de

son rôle actif, ainsi que le Soudan des efforts qu'il a consacrés à la relance du processus de paix. Les progrès actuels sont le résultat durement acquis des efforts déployés par toutes les parties. L'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) s'acquitte activement et efficacement de ses fonctions. L'Union africaine et les autres partenaires régionaux et internationaux coopèrent pleinement, contribuant ainsi à l'amélioration continue de la situation au Darfour. La communauté internationale doit continuer d'accentuer ses efforts au Darfour, consolider les résultats obtenus à ce jour et faciliter le processus de reconstruction. Le processus de paix doit être relancé sans attendre. Les parties concernées au Darfour doivent profiter de cette conjoncture favorable dans le contexte du processus politique au Soudan, relancer le processus de paix aussitôt que possible et s'appuyer sur le dialogue, la concertation et d'autres moyens politiques pour régler les désaccords et les différends, tout en s'abstenant d'intervenir sur le plan militaire, pour parvenir à une paix durable au Darfour.

Le processus de reconstruction doit s'accélérer. La communauté internationale doit fournir une aide humanitaire et économique efficace, contribuer à régler les questions telles que le retour et la réinstallation des personnes déplacées et aider le Gouvernement soudanais à œuvrer de manière autonome à son développement économique dans les plus brefs délais. Le Gouvernement soudanais doit bénéficier d'une aide pour s'acquitter de la responsabilité principale de la sécurité au Darfour. La communauté internationale peut lui fournir une aide active en renforçant ses capacités en matière de sécurité et de gouvernance et en appuyant le retrait prévu de la MINUAD, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, ainsi que le transfert nécessaire et sans heurt de la responsabilité de la sécurité au Darfour aux forces de sécurité soudanaises.

La Chine a toujours appuyé le processus de paix au Darfour. En tant qu'important fournisseur de contingents à la MINUAD, nous avons énormément contribué à la paix et à la stabilité au Darfour au fil des ans. La Chine se tient prête à collaborer avec la communauté internationale et à continuer de jouer un rôle constructif afin de parvenir à la paix, à la stabilité et au développement au Darfour.

M. Repkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Secrétaire général adjoint, Jean-Pierre Lacroix, des informations qu'il a présentées sur la situation au Darfour et les activités de l'Opération

hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) dans la région. Nous saluons la présence du Représentant permanent du Soudan à cette séance d'information.

Nous approuvons les conclusions du rapport spécial du Président de la Commission de l'Union africaine et du Secrétaire général (S/2019/816), à savoir que, globalement, la tournure des événements au Darfour n'a pas fondamentalement changé et, surtout, qu'aucune tendance négative n'est apparue sur le front sécuritaire. Les affrontements isolés dans le Jebel Marra entre les forces gouvernementales et l'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid, qui reste le principal élément perturbateur du processus de paix, ne changent rien à cette évaluation.

Nous observons également une certaine normalisation sur le front humanitaire, et l'évolution globale de la situation dans les régions que les Casques bleus ont déjà quittées n'a rien de préoccupant. Nous estimons donc qu'il est essentiel de maintenir le cap concernant la réduction progressive des effectifs et le retrait de la MINUAD, conformément au calendrier établi dans la résolution 2429 (2018). Nous espérons que le dialogue avec les autorités soudanaises contribuera à créer les conditions nécessaires et à déterminer les paramètres de la présence future de l'ONU au Darfour.

L'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, qui a été déployée il y a 12 ans, a permis de surmonter une phase aiguë de la crise, et une analyse de ses activités sera extrêmement importante pour les opérations de maintien de la paix futures. Cependant, les problèmes auxquels est actuellement confronté le Darfour ont trait à la consolidation de la paix plus qu'à son maintien. Le moment est venu de mettre l'accent sur le relèvement et le développement économique du Darfour, et c'est ce qui doit devenir prioritaire. Nous tenons à souligner que cela a été le point commun entre les déclarations faites le 27 septembre durant l'événement de haut niveau sur le Soudan qui s'est tenu en marge du débat général de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale. En outre, de nombreux participants ont appelé à la levée de toutes les sanctions contre Khartoum. Cela contribuerait grandement à simplifier la tâche des nouvelles autorités pour relancer l'économie nationale. Cet appel, que nous appuyons, figure également dans le rapport spécial.

Enfin, nous tenons à souligner qu'à notre sens, l'opinion du Gouvernement de Khartoum, en tant que partie hôte, doit toujours être celle qui fait pencher la

balance, conformément aux principes élémentaires du maintien de la paix. En outre, compte tenu de la situation politique compliquée dans le pays, nous appelons à faire preuve de compréhension si le Soudan tarde à aborder les questions relatives à la définition des paramètres de la mission qui succédera à la MINUAD.

M^{me} Van Vlierberge (Belgique) : Je souhaite tout d'abord remercier le Secrétaire général adjoint, M. Jean-Pierre Lacroix, pour son exposé circonstancié. Je tiens également à me joindre à mes collègues pour saluer la présence du Représentant permanent du Soudan parmi nous aujourd'hui.

Les derniers mois ont été marqués par des développements positifs et historiques au Soudan. Le peuple soudanais, en particulier les femmes et les jeunes, a su obtenir des changements sans précédent en exigeant un avenir pacifique, démocratique et prospère. La Belgique adresse tous ses vœux de réussite aux nouvelles autorités soudanaises dans les missions essentielles qu'elles devront remplir, comme indiqué dans la Déclaration constitutionnelle du 17 août. Nous saluons les priorités définies par le Premier Ministre, Abdalla Adam Hamdok, lors de ses interventions ici à New York durant la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale (voir A/74/PV.10). Nous saluons en particulier les engagements concernant le respect des droits de l'homme et les libertés fondamentales des Soudanais. Dans ce contexte, nous nous félicitons de l'accord signé par les autorités pour l'établissement d'un bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme au Soudan. Nous encourageons les autorités à mettre en œuvre cet accord pleinement et le plus vite possible.

La Belgique salue le rôle crucial de médiation qu'ont joué l'Union africaine et la région, en particulier durant les réunions récentes à Djouba, ainsi que le soutien donné par l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'ONU et l'ensemble de la communauté internationale. Nous encourageons tous ces acteurs à continuer à soutenir le Soudan.

Nous avons une occasion inédite de construire une paix durable au Darfour. Comme indiqué par le Secrétaire général adjoint, le Darfour reste une région fragile, où les causes profondes du conflit, notamment l'accès à la terre et l'avenir des déplacés, n'ont pas encore été réglées. Nous soutenons pleinement la première priorité des autorités soudanaises qui est de mettre fin aux conflits existants et d'instaurer la paix dans les six premiers mois de la transition. Dans ce contexte, la Déclaration de Djouba du 11 septembre dernier représente

une étape formidable. Nous appelons toutes les parties, en particulier les mouvements armés, à engager des négociations constructives. Ce moment représente une occasion unique de mettre fin aux multiples conflits qui déchirent le pays depuis trop longtemps.

En ce qui concerne le Darfour, le conflit a eu de nombreuses répercussions sur le plan humanitaire. Les civils continuent de souffrir des affrontements dans le Jebel Marra. Il faut assurer la protection des civils, y compris par le biais d'un accès humanitaire libre et sans entrave. Je voudrais également souligner l'importance de la lutte contre l'impunité pour répondre aux violations contre les enfants et les femmes.

Enfin, le mandat de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) sera de nouveau examiné par le Conseil avant la fin du mois. Pour la Belgique, le processus de sortie de la MINUAD ne peut être déconnecté de l'évolution dans le reste du pays. À cet égard, nous avons noté avec intérêt les conclusions et recommandations contenues dans le rapport conjoint de l'ONU et de l'Union africaine (S/2019/816) concernant la stratégie politique commune pour le Darfour. Un renouvellement du mandat de la MINUAD de six mois s'impose, sans réduire ses effectifs militaires et civils. En ce qui concerne les conditions précises pour la transition et pour un mécanisme de suivi, la Belgique plaide pour la patience. Notre pays salue l'établissement de l'équipe spéciale conjointe Union africaine-ONU-Soudan qui s'y penchera et dont les recommandations pourront permettre au Conseil de prendre une décision plus éclairée dans les mois à venir.

Le Soudan vit un moment historique, résultat du courage et de l'aspiration à la liberté, à la paix et à la justice de son peuple. D'importants défis à la paix durable demeurent. Le Conseil doit continuer à appuyer le pays dans la poursuite de sa transition.

M^{me} Mele Colifa (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Comme à l'accoutumée, nous remercions le Secrétaire général adjoint Lacroix de sa présentation du rapport spécial du Président de la Commission de l'Union africaine et du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) (S/2019/816). Je prononce la présente déclaration au nom des trois pays africains membres du Conseil de sécurité, à savoir la Côte d'Ivoire, l'Afrique du Sud et la Guinée équatoriale.

Nous nous félicitons des garanties que continuent de donner les autorités soudanaises de transition, sous

la direction du Premier Ministre Abdalla Hamdok, ainsi que des mesures qu'elles ont prises pour appliquer la Déclaration constitutionnelle du 17 août et l'accord régissant la période de transition de 39 mois, qui contribueront à instaurer une paix juste et globale au Soudan. À cette fin, nous sommes convaincus que les engagements relatifs aux mesures de confiance contenus dans la Déclaration de Djouba constituent la feuille de route appropriée pour atteindre cet objectif.

Les changements profonds dont nous avons été témoins au cours de l'année écoulée dans le pays ont été obtenus au prix d'un lourd tribut en vies humaines. Les sacrifices consentis par un grand nombre de personnes ont créé une occasion historique pour mettre les Soudanais sur la voie d'une paix durable qui leur permettra de se développer, de prospérer et de réaliser la vision d'un nouveau Soudan conforme aux aspirations panafricaines consacrées par l'initiative « Faire taire les armes d'ici 2020 ».

Il est essentiel que la communauté internationale continue de participer à ces efforts de manière constructive pendant et après cette période de transition. Nous renouvelons l'appel lancé aux parties concernées pour qu'elles lèvent immédiatement toutes les sanctions économiques et financières visant le Soudan et qu'elle le retire notamment de la liste des pays qui soutiennent le terrorisme, afin de stimuler ses activités économiques et d'encourager les investissements étrangers.

Tout comme le Soudan, la MINUAD est à un moment critique de son histoire. Au fil des ans, de nombreuses initiatives ont été prises par la communauté internationale pour protéger et atténuer les souffrances de la population locale depuis le début des atrocités généralisées au Darfour en 2004. À ce jour, aucun de ces plans n'a permis d'instaurer la paix. Toutefois, au moment où la MINUAD s'apprête à partir et à transférer aux autorités soudanaises la responsabilité d'assurer la protection des civils, nous sommes plus près que jamais du rétablissement d'un niveau de vie acceptable dans la région.

À mesure que nous approchons de cette transition du maintien de la paix à la consolidation de la paix, des décisions d'une importance vitale devront être prises. Le Darfour n'existe pas dans le vide. C'est pourquoi, à l'heure de prendre ces décisions, nous devons toujours tenir compte de tous les acteurs et de toutes les questions qui influent sur le contexte dans lequel la MINUAD opère. La principale préoccupation des trois pays africains à cet égard est une préoccupation partagée par

tous, à savoir que la ligne de conduite qui sera adoptée ne doit pas compromettre ni inverser les progrès qui ont été accomplis au Darfour.

Les trois pays africains membres du Conseil de sécurité se félicitent de la proposition de stratégie conjointe de l'Union africaine et de l'ONU concernant la mise en place d'un mécanisme successeur de la MINUAD. Nous appelons de nos vœux un retrait responsable de la présence hybride au Darfour suivi de la fermeture de la mission et du transfert de ses installations, conformément à la résolution 2429 (2018). À cet égard, nous nous félicitons du réalignement des autorités soudanaises en ce qui concerne l'avenir de la MINUAD et l'utilisation de ses installations. La capacité de l'État soudanais et du Gouvernement de transition d'étendre son autorité sur l'ensemble du territoire est très limitée. Aussi les conditions appropriées doivent-elles être créées avant la fermeture de la mission.

Nous demandons par la présente que toute mesure adoptée par le Conseil en lien avec la réduction des effectifs, le retrait et la sortie de la MINUAD tienne compte de la situation régionale, des attentes du peuple soudanais et de l'avis de leurs autorités, notamment pour ce qui est du moment de la fermeture de la mission.

Comme l'indique clairement le rapport à l'examen, la situation générale en matière de sécurité dans la région du Darfour est fragile et instable. Il existe un risque élevé de violence intercommunautaire, de différends violents et d'une augmentation de la criminalité et des activités illicites, sur fond de situation humanitaire déjà désespérée du fait des déplacements forcés et des violations continues des droits de la personne, notamment des violences sexuelles liées au conflit.

Nous devons le dire clairement et sans équivoque : il n'y a pas de place pour les auteurs de troubles dans le processus de paix au Soudan. Les personnes qui refusent de s'engager dans un dialogue inclusif aux fins de trouver une solution permanente et pacifique n'ont aucune légitimité. En conséquence, il faut envisager des mesures punitives à l'encontre de ceux qui font obstacle au processus de paix. La Côte d'Ivoire, l'Afrique du Sud et mon pays, la Guinée équatoriale, réitèrent leur condamnation de la faction Abdul Wahid de l'Armée de libération du Soudan, et invitent les membres du Conseil et la communauté internationale à faire de même.

Pour terminer, nous renouvelons notre reconnaissance à la MINUAD pour l'excellent travail qu'elle a accompli au fil des ans dans l'optique de stabiliser

la situation au Soudan. Nous remercions également tout le personnel de l'ONU et de l'Union africaine, ainsi que les États Membres et les acteurs internationaux qui ont rendu cela possible. Nous estimons que le travail accompli par cette opération hybride et la transition au Soudan à proprement parler prouvent avec éloquence que, lorsque les acteurs concernés travaillent de concert, de manière synchronisée et sincère, de grands résultats peuvent être obtenus sur le terrain. Nous sommes prêts à engager un dialogue constructif avec toutes les parties sur l'avenir de la MINUAD et le processus de paix au Soudan.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : En premier lieu, nous remercions M. Lacroix de son exposé. Le Soudan se trouve à une jonction délicate de son histoire, qui exige des efforts concertés pour répondre aux aspirations que nourrit la population de ce pays frère à un avenir prometteur. Nous espérons que nos délibérations d'aujourd'hui serviront les intérêts de nos frères et sœurs soudanais.

Ma déclaration d'aujourd'hui se concentrera sur trois points principaux, à savoir le renouvellement prochain du mandat de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), la sortie de la mission et l'appropriation nationale. En ce qui concerne le renouvellement du mandat, nous soulignons une nouvelle fois que nous sommes prêts à travailler avec nos collègues, au sein du Conseil de sécurité et à l'extérieur, pour faire en sorte que le prochain mandat de la MINUAD soit adapté aux faits nouveaux sur le terrain. Premièrement, il doit être clair et concis, et insister sur le fait que la mission prendra assurément fin. Deuxièmement, la mission doit être conforme aux desiderata et aux capacités du Soudan, pays hôte. Troisièmement, la mission doit avoir un mandat précis et des domaines d'activité précisément définis, tels que le renforcement des capacités, la consolidation de l'état de droit, les droits de l'homme et une appropriation nationale plus ferme. Quatrièmement, dans son nouveau mandat, la mission doit promouvoir le bon déroulement du processus de transition en consolidant la coopération et la coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies au Darfour. Et cinquièmement, elle doit préparer la phase qui suivra sa sortie.

Lors d'une précédente séance du Conseil (voir S/PV.8603), nous avons invité les groupes armés à ouvrir le dialogue. Nous nous réjouissons aujourd'hui de constater que la plupart d'entre eux ont bien pris part, de bonne foi et sans conditions préalables, au dialogue

de Djouba, en vue de parvenir à une solution politique et de renforcer la paix au Darfour et dans l'ensemble du Soudan. En ce qui concerne la sortie de la MINUAD, le dialogue de Djouba offre une nouvelle occasion d'instaurer une paix globale au Soudan, en particulier au Darfour, au Kordofan méridional et au Nil Bleu. C'est pourquoi le retrait de la mission doit tenir compte des possibilités de dialogue et des accords conclus entre les parties soudanaises. Nous continuerons de suivre l'évolution de la situation au Darfour après la sortie de la mission, en particulier pour ce qui concerne le retour volontaire des déplacés dans la sécurité et la dignité, les questions foncières et les effets des changements climatiques sur le développement durable du pays. Nous nous devons de prendre la pleine mesure des sacrifices consentis au cours des années durant lesquelles la mission a été déployée, et en particulier des vies qui ont été sacrifiées sur l'autel de l'instauration de la paix et de la protection des civils. Nous espérons que l'avenir du Darfour et de sa population sera pleinement assuré.

Quant à l'appropriation nationale, nous remercions le pays frère du Soudan de sa coopération, et nous attendons avec intérêt qu'elle se poursuive durant le reliquat de la vie de la mission, quelle que soit la configuration de son retrait. Les vœux du Soudan doivent être prises en compte à chaque étape afin de consolider son appropriation nationale, de soutenir ses capacités, de répondre aux aspirations de son peuple et de garantir sa souveraineté. Une paix globale est possible si nous travaillons ensemble et si nous nous mettons d'accord entre nous avant de demander aux Soudanais de coopérer. La paix sera facile à obtenir si tous les Soudanais, quelles que soient leurs visions, restent déterminés à construire leur nation, comme ce fut le cas avec le consensus historique obtenu sur l'accord politique et la Déclaration constitutionnelle.

Pour terminer, nous réaffirmons notre ferme position qui consiste à appuyer l'unité, la souveraineté, la stabilité et l'intégrité territoriale du Soudan. Le nouveau Soudan a besoin de notre soutien à tous, et la première chose que nous pouvons faire est de lever les sanctions imposées au Soudan, de retirer son nom de la liste des États qui parrainent le terrorisme, et de lever les sanctions internationales dont nous demandons l'examen depuis l'an dernier. Alors seulement, nous pourrions dire que nous appuyons le Soudan par nos paroles et par nos actes.

M^{me} Morrison González (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Nous remercions

M. Lacroix de l'exposé qu'il nous a présenté, et nous saluons la présence du Représentant permanent du Soudan à nos côtés aujourd'hui dans la salle.

D'emblée, nous tenons à louer les efforts déployés par le Gouvernement soudanais de transition et les Forces pour la liberté et le changement pour parvenir à un engagement aux fins de relever les défis auxquels le pays est confronté. À cet égard, nous accueillons favorablement les pourparlers de paix qui ont lieu à Djouba entre le Gouvernement soudanais et divers mouvements armés, de même que l'accord entre cinq factions de mouvements armés pour former l'Alliance soudanaise pour le changement, et la signature de la Déclaration de Djouba sur les mesures de confiance en prévision des négociations. Ces initiatives, qui visent à ce que les parties poursuivent le dialogue sur les questions fondamentales, sont indispensables pour instaurer la confiance et élaborer des stratégies qui s'attaquent aux causes profondes du conflit. Nous exhortons les parties à négocier de bonne foi, à entretenir la dynamique en place et à faire les compromis nécessaires pour que le peuple soudanais puisse de nouveau faire confiance aux autorités du pays.

Cela étant, ces réalisations politiques ne doivent pas nous faire oublier la réalité de la crise à laquelle le Soudan est confronté. Le Darfour continue d'être touché par des conflits intercommunautaires non réglés, par une situation humanitaire grave, avec près de deux millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire, et par une sécheresse qui affecte environ 55 % des terres arables. D'un autre côté, nous sommes préoccupés par la persistance des violations des droits de la personne, principalement contre les enfants et les femmes. Mais surtout, nous nous alarmons des actes de violence sexuelle liée au conflit. Il est impératif de renforcer le système judiciaire et de faire en sorte que les auteurs de tels actes en répondent. À cet égard, nous nous félicitons de l'ouverture d'un Bureau des droits de l'homme dans six villes du Soudan, ainsi que de la nomination de M^{me} Nemat Abdallah Khair à la présidence de la Cour suprême du pays, poste occupé pour la première fois par une femme. Ces faits nouveaux sont cruciaux pour la promotion de l'état de droit, l'administration de la justice et l'autonomisation des femmes. Les voix des femmes doivent être entendues et elles méritent de jouer un rôle actif dans le processus de paix. Signe annonciateur de ce à quoi l'avenir pourrait ressembler, le nouveau Gouvernement soudanais compte également la première femme Ministre des affaires étrangères du Soudan, S. E. M^{me} Asma Mohamed Abdalla. De même,

nous avons bon espoir que le seuil de 40 % de femmes représentées à l'Assemblée législative sera consolidé, et que des commissions consultatives nationales pour les femmes et les jeunes seront créées à tous les niveaux.

La situation au Darfour est liée au processus politique qui se déroule actuellement dans le pays. C'est pourquoi il est impératif que le processus de retrait de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) soit examiné dans le contexte de ces événements et que toute présence postérieure à la sortie soit dotée des moyens nécessaires pour surveiller le cessez-le-feu, le désarmement et la démobilisation.

Enfin, nous voudrions, par l'intermédiaire du Représentant spécial, exprimer notre gratitude au personnel de la MINUAD ainsi qu'à tous les acteurs internationaux et au personnel humanitaire, pour les efforts qu'ils continuent de déployer au profit du peuple soudanais.

M. Soemirat (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Secrétaire général adjoint Lacroix de son exposé. Nous remercions également le Secrétaire général et le Président de la Commission de l'Union africaine de leur rapport spécial sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) (S/2019/816), tel que demandé dans la résolution 2479 (2019).

Nous avons assisté à un certain nombre de faits nouveaux encourageants depuis la dernière séance du Conseil sur le Soudan (voir S/PV.8603), notamment la signature de la Déclaration de Djouba entre les autorités de transition et la coalition des groupes armés, l'accord relatif à l'ouverture d'un bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme au Soudan et le lancement des négociations de paix à Djouba, il y a quelques jours. Pour que les négociations de paix progressent, toutes les parties doivent faire preuve de retenue et s'abstenir de toute action susceptible d'entamer la confiance entre elles. Un dialogue inclusif est la clef du règlement des différends et, pour cela, la cessation des hostilités est indispensable.

Je voudrais me concentrer sur trois points essentiels. Tout d'abord, nous n'avons cessé de souligner l'importance d'un retrait responsable de la MINUAD, qui soit guidé par une évaluation minutieuse de la situation sur le terrain, notamment pour déterminer si les enjeux actuels exigent toujours la présence continue de la MINUAD. La diminution progressive des effectifs de la MINUAD doit être menée de manière

à préserver les progrès accomplis et à ne pas créer de vide sécuritaire. Ma délégation se félicite des fonctions de liaison avec les États, qui permettent à la MINUAD, à l'équipe de pays des Nations Unies et aux autorités soudanaises de s'attaquer ensemble aux principaux facteurs du conflit au Darfour, au moyen d'activités de programme conjointes. Le Conseil devrait envisager d'axer le futur mandat de la MINUAD sur l'appui et le renforcement des fonctions de liaison avec les États. Nous prenons note des options présentées dans le rapport spécial concernant le rythme idoine du retrait de la MINUAD, et nous sommes prêts à les examiner avec les autres membres du Conseil de manière constructive.

Cela m'amène à mon deuxième point : le mécanisme successeur. Ma délégation ne saurait trop insister sur la nécessité de tenir des consultations approfondies, constructives et en temps voulu avec les autorités soudanaises concernant la définition du dispositif qui succédera à la MINUAD. L'appropriation et l'appui nationaux sont une condition préalable pour la réussite du mécanisme qui prendra la relève. L'ONU et l'Union africaine doivent tirer pleinement parti de leurs atouts, notamment les différents outils à leur disposition, et harmoniser les initiatives existantes.

Le troisième point que nous voudrions souligner est celui de l'appui international. Nous ne devons pas perdre de vue que les efforts pour promouvoir la paix au Soudan s'inscrivent dans un contexte marqué par des difficultés économiques persistantes et une situation humanitaire désastreuse. En tant que nation sœur du Soudan, l'Indonésie juge encourageant l'immense appui apporté par la communauté internationale à ce pays, y compris à la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le Soudan le mois dernier. Pour que les avancées politiques actuelles soient pérennes, le Soudan a besoin d'une aide financière, d'investissements et du commerce. Nous demandons également que le Soudan soit retiré de la liste des États qui soutiennent le terrorisme et que les sanctions économiques unilatérales contre le pays soient levées, comme nous l'avons dit à la réunion de haut niveau du mois dernier. La communauté internationale doit faire davantage pour alléger les souffrances humanitaires du peuple soudanais, y compris des déplacés à l'intérieur du pays et des personnes touchées par l'insécurité alimentaire et les récentes inondations.

Un processus de paix n'est jamais une promenade de santé. Il s'agit d'un voyage long et périlleux qui doit être effectué avec le plus grand soin et qui nécessite une

volonté politique, des compromis et un appui constant. L'Indonésie est prête à accompagner le Soudan dans ce voyage historique.

M. Ugarelli (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de la tenue fort opportune de la présente séance et remercions le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, M. Jean-Pierre Lacroix, de son exposé très utile.

Le Pérou se félicite de l'évolution récente de la situation politique au Soudan. Nous espérons que les récents accords politiques conclus – tels que l'accord du 17 août sur la création d'un gouvernement de transition dirigé par des civils, la Déclaration constitutionnelle et la Déclaration de Djouba sur les mesures de confiance en prévision des négociations, signée le 11 septembre – marqueront le début d'une nouvelle ère de paix dans l'histoire du Soudan. Nous estimons que pour que la paix soit possible, l'engagement de tous les Soudanais sera nécessaire. À cet égard, nous nous félicitons des efforts déployés par le Conseil souverain et le Gouvernement pour amener à la table de négociation tous les groupes armés qui n'y participent pas encore. Nous soulignons que tant qu'un accord inclusif ne sera pas conclu, la transition vers la paix sera très difficile et les résultats obtenus à ce jour ne seront pas pérennes.

Nous sommes préoccupés par les conditions de sécurité au Darfour. On assiste actuellement à une augmentation de la criminalité, en particulier dans les camps de déplacés, à la destruction de champs et à l'occupation illégale de terres en raison du vide sécuritaire et de l'absence d'autorités civiles efficaces au Darfour. Nous déplorons que la violence dans la région du Jebel Marra continue de représenter un défi pour le Gouvernement. L'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid (ALS-AW) continue de faire des victimes parmi les civils, y compris le personnel des organisations non gouvernementales et des organisations humanitaires. De même, il est indiqué dans le rapport spécial (S/2019/816) que, dans l'ensemble, la situation humanitaire et la situation des droits de l'homme n'ont pas changé depuis le précédent rapport. Les violences intercommunautaires et les affrontements entre le Gouvernement et l'ALS-AW ont provoqué de nombreux déplacements, sans parler des besoins humanitaires qui en découlent.

Nous condamnons les violations récurrentes des droits de l'homme et les atteintes à ces derniers. Les actes de violence sexuelle continuent de viser les femmes et les enfants, qui ne sont même pas à l'abri de ces actes

atroces dans les camps de déplacés. Dans ce contexte, nous soulignons l'importance de l'accord relatif à l'ouverture d'un bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme au Soudan, et nous espérons que sa mise en place permettra d'endiguer les violations des droits de l'homme commises au Darfour.

Nous saluons l'action conjointe menée par l'ONU et l'Union africaine avec les autorités soudanaises. Le processus de paix au Soudan nécessitera l'appui de ces deux organisations, ainsi que celui de la communauté internationale, afin que le peuple soudanais puisse s'attaquer aux causes profondes du conflit et atteindre les objectifs de développement durable. Nous appuyons la priorité accordée à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et des jeunes et au respect des droits de l'homme dans les plans pour mener à bien le processus de paix au Soudan. Nous estimons que l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) peut contribuer à ce processus à condition que son mandat renouvelé tienne compte des circonstances actuelles.

Nous rappelons qu'il incombe au Conseil de sécurité de veiller à ce que le retrait de la MINUAD soit couronné de succès, ne crée pas de vide susceptible de favoriser les tensions ou l'apparition de nouveaux facteurs de risque et ne compromette pas les progrès accomplis dans les domaines de la protection, de l'état de droit, des droits de l'homme et de la recherche de solutions durables pour les déplacés et les communautés partout au Darfour.

Enfin, nous encourageons l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'ONU et nos partenaires internationaux à fournir l'appui nécessaire au Gouvernement soudanais de transition lors de cette étape importante pour l'avenir du pays, ainsi qu'à continuer d'unir leurs efforts pour parvenir à la paix et à la réconciliation au Soudan.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan.

M. Siddig (Soudan) (*parle en arabe*) : Je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours. Je remercie le Secrétaire général et le Président de la Commission de l'Union africaine de leur rapport spécial (S/2019/816), dont le Conseil est saisi aujourd'hui. Je remercie également M. Jean-Pierre Lacroix de son exposé et les membres du Conseil de leurs déclarations et des paroles aimables qu'ils ont adressées à mon pays et

à mon gouvernement. Leurs paroles nous encourageront à œuvrer à la réalisation de nos objectifs et à concrétiser la vision qui a motivé notre glorieuse révolution.

Nous avons examiné le rapport qui est devant le Conseil aujourd'hui. Nous sommes d'accord avec une grande partie de son analyse de l'histoire et de la nature du conflit au Darfour sous tous ses aspects, notamment ceux politiques, sécuritaires et socioéconomiques. On peut dire, certes, que la période couverte par le rapport a vu une grande transformation dans notre pays, notamment avec l'adoption de la Déclaration constitutionnelle et la mise en place d'institutions civiles, notamment le Conseil souverain et le Gouvernement de transition, ce qui représente réellement l'émergence d'un Soudan nouveau, issu de la glorieuse révolution de décembre, ainsi qu'une avancée concrète vers la réalisation de l'aspiration du fier peuple soudanais à édifier un Soudan où règnent la démocratie, la liberté, la justice et la paix.

En effet, le Gouvernement de transition s'est engagé à concrétiser nombre d'objectifs durant la période de transition, qui court jusqu'en décembre 2022, la priorité étant l'instauration d'une paix globale dans tout le Soudan. Les contacts et les rencontres entre les représentants du Gouvernement et ceux des mouvements armés ont déjà commencé en vue de parvenir à une paix globale. Le Gouvernement frère du Soudan du Sud a joué un rôle important dans le lancement du processus de négociations, notamment en accueillant la première réunion qui a abouti, le 11 septembre, à la signature de la Déclaration de Djouba sur les mesures de confiance en prévision des négociations. Ces dernières se sont ouvertes lundi dernier, 14 octobre, dans la capitale du Soudan du Sud, en présence du Président du Conseil souverain, le général Abdul Fatah al-Burhan, et de son adjoint, ainsi que de nombre de membres du Conseil souverain. Étaient aussi présents des dirigeants des pays de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, ainsi que toutes les parties signataires de la Déclaration de Djouba. Nous espérons qu'elles aboutiront à un accord qui inaugurera une ère nouvelle au Soudan.

Pour sa part, et parce qu'il est attaché à instaurer une paix globale au Soudan, le Premier Ministre Abdalla Hamdok a rencontré le 30 septembre à Paris Abdul Wahid al-Nur, chef de la faction éponyme de l'Armée de libération du Soudan. Il importe à cet égard que la communauté internationale, en particulier les pays qui ont de l'influence sur ce dernier, continuent de s'efforcer de le convaincre de participer aux négociations en cours.

Nous espérons qu'ils mettront tout en œuvre pour le convaincre que le dialogue et la négociation sont le seul moyen de satisfaire les revendications.

Nous condamnons avec force les violations graves que commettent les forces de Abdul Wahid al-Nur contre des enfants dans les zones du Jebel Marra contrôlées par sa faction, comme indiqué dans le rapport dont est saisi le Conseil, ainsi que par le représentant des États-Unis.

Le rapport spécial dont est saisi le Conseil présente des options concernant l'avenir de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), et nous espérons que les décisions que prendra le Conseil à l'avenir contribueront à renforcer la paix et la stabilité au Darfour et qu'elles ouvriront la voie à la consolidation de la paix et de la stabilité au Darfour. Comme le Conseil le sait, la situation au Darfour aujourd'hui ne nécessite plus d'être examinée dans le cadre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. En effet, la situation qui y règne ne relève plus du maintien de la paix. Ce dont a besoin aujourd'hui le Darfour c'est de paix, de stabilité et de développement. Pour permettre un fonctionnement efficace des institutions de sécurité au Darfour, le Conseil doit envisager, comme cela lui est recommandé au paragraphe 49 du rapport, de lever les sanctions établies conformément à la résolution 1591 (2005).

Nous sommes d'accord avec ce qui a été dit aux paragraphes 38 et 39 du rapport conjoint du Secrétaire général de l'ONU et du Président de la Commission de l'Union africaine, à savoir que le Gouvernement accorde la priorité à l'instauration d'une paix globale dans tout le pays, et non au Darfour seulement. Les pourparlers en cours à Djouba s'attaqueront aux causes profondes du conflit au Soudan afin de mettre fin à l'ère des affrontements dans le pays. Certes, nous nous en tenons, dans nos efforts visant à instaurer une paix globale et durable, au cadre et aux modalités établis dans la Déclaration constitutionnelle du 17 août et la Déclaration de Djouba du 11 septembre, mais l'instauration de la paix requiert aussi des engagements et des obligations, ainsi qu'un concours international et régional afin de nous aider à mettre en œuvre les accords de paix qui doivent être conclus avant la fin de l'année en cours, notamment concernant les arrangements de sécurité, la surveillance du cessez-le-feu, la cessation des hostilités et la réponse aux besoins humanitaires urgents.

Aux fins d'une transition efficace et sans heurts, il faut une direction nationale de tous les efforts nécessitant un appui de l'ONU, que ce soit au Darfour

ou dans les autres zones de conflit. Voici, selon nous, les priorités.

Premièrement, appuyer les efforts que déploie le Gouvernement de transition pour instaurer une paix globale, et y contribuer.

Deuxièmement, appuyer les efforts que déploie le Gouvernement pour remédier à la situation économique, en levant les sanctions économiques et en radiant le Soudan de la liste des pays qui soutiennent le terrorisme, le peuple soudanais n'ayant jamais été terroriste.

Troisièmement, promouvoir l'état de droit en fournissant un appui et un soutien et en renforçant les capacités des institutions nationales compétentes.

Quatrièmement, améliorer la situation des droits de l'homme. À cet égard, je voudrais rappeler que le Soudan a signé le mois dernier un accord relatif à l'ouverture au Soudan d'un bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, doté de toutes les attributions nécessaires pour s'acquitter de sa mission. Nous lui fournirons tout l'appui et le soutien dont il aura besoin.

Cinquièmement, appuyer la recherche de solutions durables et le lancement de projets à effet rapide.

Sixièmement, appuyer les efforts du Gouvernement de transition visant à régler la question des réfugiés, les questions foncières et la question de la justice transitionnelle, et à préparer des programmes de désarmement, démobilisation et réintégration des ex-combattants, et autres priorités en matière de consolidation de la paix.

Le Soudan d'aujourd'hui n'est pas celui que le Conseil a connu ces trois dernières décennies. Le Soudan d'aujourd'hui est un Soudan nouveau qui rejoint le concert des nations en tant que pays épris de paix, désireux de s'engager dans la coopération internationale et attaché au droit international et à la défense des droits fondamentaux des citoyens. En tant que premières mesures prises à cet égard, le Gouvernement de mon pays a montré qu'il accorde un grand intérêt aux femmes, notamment en nommant, et ce pour la première fois dans l'histoire de la région, une femme Ministre de la justice. Et pour la première fois dans l'histoire du Soudan, le Gouvernement a aussi nommé une femme Ministre des affaires étrangères. Et, pour montrer le respect qu'il voue aux autres religions, le Gouvernement a nommé une Soudanaise de confession chrétienne au Conseil souverain. Quatre autres portefeuilles ministériels sont revenus à des femmes. Le taux de représentation des

femmes à l'Assemblée législative dépassera 40 %. C'est là un taux fort appréciable, bien que nous pensions que la femme soudanaise mérite bien plus que cela.

Derrière moi sont assises quatre jeunes diplomates soudanaises, qui sont venues renforcer la délégation soudanaise, outre les deux autres femmes déjà en poste. Malgré cela, nous pensons que nous ne remplissons pas toutes nos obligations envers les femmes soudanaises, qui ont déployé des efforts inlassables aux fins de cette transformation et de cette transition. L'ère qui s'annonce sera une ère de paix, et elle requiert de l'ONU qu'elle désigne à la tête de ses différentes institutions d'autres personnes compétentes et expérimentées, qui travailleraient en coordination et en collaboration avec le Gouvernement soudanais, conformément à ses plans, à ses projets et aux priorités qu'il a arrêtées.

Pour terminer, nous nous félicitons de tous les efforts inlassables déployés actuellement pour en finir définitivement avec tous les différents conflits en cours

dans mon pays afin que le processus de paix et de développement au Soudan puisse être mené à bien. La délégation soudanaise tient une fois de plus à exprimer sa gratitude au Conseil de sécurité, au Secrétaire général, au Président de la Commission de l'Union africaine et à la MINUAD. Nous rendons hommage aux soldats de la paix pour les sacrifices consentis au fil des ans et remercions les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police. Enfin, nous réaffirmons que le Soudan est prêt à coopérer avec tous les partenaires régionaux et internationaux pour régler l'ensemble des questions liées à la MINUAD jusqu'au retrait complet et définitif de la mission.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 16 h 40.